



COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 14 NOVEMBRE 2023 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

- Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale
- Mme Francine Boivin, citoyenne
- Mme Janick Lefebvre, citoyenne
- M. René Martin, conseiller municipal et président du comité (départ : 11 h 04; retour : 11 h 21)
- M. Luc Tremblay, conseiller municipal et vice-président du comité (8 h 37 à 9 h 57)

- Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale (départ : 11 h 43)
- Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale (arrivée : 9 h 19)
- Mme Isabelle Boisvert, coordonnatrice – Loisirs (8 h 40 à 8 h 59; retour : 11 h 04 à 11 h 21)
- M. Dany Carpentier, conseiller municipal (9 h 23 à 9 h 25)
- M. Philippe Champagne, chef de service – Sport, événements et plein air
- M. Olivier Gauthier, coordonnateur – Développement (8 h 40 à 9 h 13)
- Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée
- M. Steven Hill Paquin, coordonnateur – Participation publique (départ : 8 h 41)
- Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
- M. Jean Lamarche, maire (8 h 34 à 11 h 05)
- Mme Mylène Leclerc, coordonnatrice – Loisirs (8 h 59 à 9 h 13)
- M. Jean-Philippe Lemay, délégué commercial – Tourisme sportif et d'affaires, IDÉTR (9 h 12 à 9 h 33)
- Mme Sylvie Lemire, ingénieure – Génie urbain (10 h 01 à 11 h 04)
- Mme Hélène Marchildon, attachée politique (arrivée : 9 h 56)
- M. Frédéric Maurais, chef de division – Bureau de projets et des actifs (10 h 02 à 11 h 03)
- M. Pierre Montreuil, conseiller municipal
- Mme Cindy Moreau, chef de division – Loisirs et vie communautaire (8 h 40 à 8 h 59; retour : 11 h 04 à 11 h 21)
- M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
- Mme Kyana Pineault, agente de développement en événements sportifs (9 h 14 à 9 h 33)
- Mme Anabel Plamondon, technicienne en loisirs (9 h 14 à 10 h 42)
- Mme Annie Saulnier, coordonnatrice – Loisirs (10 h 02 à 11 h 04)
- Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne

Mme Sara Tardif, coordonnatrice – Loisirs (8 h 40 à 8 h 59)
M. François Vaillancourt, directeur général

Absence : Mme Sabrina Roy, conseillère municipale

Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au comité exécutif ou au conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par M. René Martin, président du comité, à 8 h 30. À l'heure fixée pour le début de la réunion, le président a constaté que l'assemblée n'a pas le quorum. M. Pierre Montreuil, conseiller municipal, est désigné par les membres présents pour agir à titre de substitut de Mme Sabrina Roy pour toute la durée de la réunion.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. René Martin demande aux membres du comité s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous les membres consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2023**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité du 10 octobre 2023 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2023 de la Table de travail sur le développement social**

Le président s'informe auprès des membres du comité s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la Table de travail sur le développement social qui avait été déposé sur le site SharePoint du comité. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. **Comité Jeunesse – Suivi de la dernière rencontre**

À la suite de la présentation du mois dernier sur le comité Jeunesse, M. Steven Hill Paquin revient sur les deux sujets qui nécessitaient un suivi : établir un port d'attache pour effectuer le suivi des travaux du comité auprès du conseil et informer le comité

Animer et soutenir la communauté (CASC) de la thématique du comité Jeunesse 2023-2024.

En ce qui concerne le port d'attache, il s'agit de la personne qui fera état des travaux du comité Jeunesse durant le point statutaire de la Direction des communications et de la participation citoyenne (Bilan et information des directions). Il est proposé de confier cette responsabilité au président ou à la présidente du CASC qui fera également le suivi des travaux du comité Jeunesse durant les sessions de travail du conseil. Les membres du comité sont d'accord avec cette proposition. Quant à la thématique, celle qui a été retenue est la suivante : un milieu de vie dynamique où les jeunes peuvent s'épanouir. Un sondage mené auprès des jeunes a permis de dégager l'orientation qui sera étudiée, s'assurer que Trois-Rivières demeure une ville accessible et sécuritaire pour sa jeunesse (mobilité, transport actif, sécurité, accessibilité au logement, etc.). M. Hill Paquin informe ensuite les membres du comité que la campagne de recrutement de la deuxième cohorte se mettra en branle le 15 novembre et que la rétroaction des membres du conseil à la première cohorte aura lieu le 28 novembre prochain.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président recommande de confier au président ou à la présidente du CASC la responsabilité de faire le suivi des travaux du comité Jeunesse au CASC et au conseil. Approuvé à l'unanimité.

7. **Post-mortem des camps de jour – Saison estivale 2023**

Mme Isabelle Boisvert informe les membres du comité et les personnes invitées que 1427 enfants étaient inscrits au programme de camp de jour 2023. Le pourcentage de fréquentation moyenne était de 70 %, et 116 employées et employés saisonniers ont travaillé pour le programme de camp de jour. Mme Cindy Moreau mentionne que ces renseignements proviennent des camps de jour gérés en régie par la Ville. Un sondage a été mené auprès des parents qui ont inscrit leur enfant à au moins une semaine de camp. M. Olivier Gauthier en présente les faits saillants (parc souhaité, semaines désirées, processus d'inscription, dates et heures du camp de jour, activités et sorties proposées, personnel, expérience de l'enfant et recommandation du camp de jour). Mme Boisvert dresse ensuite certains constats, notamment la température, la perte de partenaires en mandat de gestion et l'inscription à la semaine qui exige plus de temps administratif. Des réflexions devront être faites, par exemple sur les listes d'attente, les sorties et les mandats de gestion. Les prochaines étapes de cette réflexion sont les suivantes : consulter les villes comparables, faire un kaizen sur le processus d'embauche et les rôles et responsabilités et optimiser les opérations en lien avec le sondage et le bilan de l'été. L'équipe du camp de jour répond ensuite aux questions sur la priorité pour le camp de quartier et les lieux où se tiendra le camp de jour.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président recommande de poursuivre les réflexions qui mèneront à des décisions à long terme. Approuvé à l'unanimité.

8. Plan directeur parcs et espaces verts

M. Philippe Champagne annonce que bien des efforts ont été faits au cours des dernières années pour réviser le comité parc. En effet, il est souhaitable qu'il y ait un comité stratégique et un comité parc, déjà existant et de nature plus opérationnelle. M. Olivier Gauthier explique qu'une demande de projet a été présentée au Comité de contrôle organisationnel (CCO) du 25 octobre dernier afin de mettre à jour le plan directeur des parcs et espaces verts réalisé en 2012 et révisé en 2017. Ce plan directeur serait en adéquation avec les politiques, les plans d'orientations et les programmes de la Ville et prendrait la forme d'un outil de planification pour l'entretien des actifs et le développement des projets futurs. Le scénario retenu par le CCO est de lancer un appel d'offres pour l'élaboration d'un plan directeur des parcs et espaces verts. Le budget nécessaire est déjà prévu au PTI. M. Gauthier présente ensuite l'échéancier du projet, de l'octroi du contrat en mai 2024 jusqu'à l'application du plan directeur en 2025. MM. Champagne et Gauthier répondent aux questions des membres du comité et des personnes invitées au sujet de l'efficacité des deux comités et de la forme que prendra le plan directeur.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'octroyer un contrat à une firme externe spécialisée qui élaborera un plan directeur des parcs et espaces verts. Les fonds sont déjà prévus au PTI. Approuvé à l'unanimité.

9. Guide référence – Tourisme sportif

Mme Anabel Plamondon énonce l'objectif de la présentation : présenter l'état d'avancement du tourisme sportif et du guide de référence. Elle commence par présenter le rôle joué par IDÉTR et la Ville de Trois-Rivières et les membres du comité de concertation. Mme Kyana Pineault présente quant à elle les deux projets en développement, le Guide technique des infrastructures sportives (inventaire des plateaux sportifs) et le Guide de référence (présentation de Trois-Rivières). Ce dernier présente le soutien aux événements offert à Trois-Rivières, optimise l'utilisation et encourage le développement des infrastructures, des ressources humaines et matérielles de la Ville, permet à la Ville de se démarquer et d'être visible dans le marché du tourisme sportif, soutient les projets qui rejoignent la mission, les visions et les orientations du programme de soutien aux grands événements de la Ville et du plan directeur du tourisme sportif et rassemble les informations pertinentes pour un promoteur en événementiel sportif.

Mme Plamondon énonce ensuite les prochaines étapes de la démarche, la rédaction et la mise en page du Guide, sa révision et sa remise en février 2024. Mmes Pineault et Plamondon répondent aux questions des membres du comité et des personnes invitées au sujet du côté « mauricien » du guide et non pas seulement du côté trifluvien et du budget alloué à la rédaction et à la mise en page du guide qui sera offert en format papier et numérique.

[...]

Levée de la réunion

Il est 11 h 51 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. René Martin
Président du comité et conseiller
municipal



Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux
commissions et comités